

8ème TIR DU CHANDON

27, 28 et 29 avril 2018



Concours des Sociétés

Stand de tir de Villarepos

Renseignements 079 / 669.11.14 roulet@dsig.ch

8^{ème} TIR DU CHANDON

Plan de tir	Société organisatrice : Sté de Tir « La Militaire » à Villarepos		
Lieu	Stand de tir de Villarepos		
Date	Vendredi	27.04.2018	15 h 00 – 20 h 00
	Samedi	28.04.2018	09 h 30 – 12 h 00 et 13 h 30 – 16 h 00
	Dimanche	29.04.2018	09 h 00 – 11 h 30
Genre de Tir	Concours des sociétés (CSOC)		
Inscriptions	Sont à adresser, jusqu'au 15 avril 2018, ou sur place à : Sté de Tir La Militaire ROULET Pierre-Alain Fin de Plan 32 1583 VILLAREPOS roulet@dsig.ch		
Marquage	6 cibles Polytronic TG2003		
Prescriptions	Les prescriptions de la FST sont applicables		
Catégorie d'armes	A (Armes de sport), D (Fass 57-03), E (Fass 90 et Mousqueton).		
Livret de tir	Obligatoire; 5.- Frs		
Finances	Payable d'avance au moyen du bulletin de versement ci-joint		
Mutations	Un tireur annoncé peut être remplacé par un membre de sa société. Il doit être annoncé avant le tir.		
Groupe	La composition du groupe ne pourra plus être modifiée, dès que le premier tireur a débuté son tir.		
Carte couronne	Simple 12.-Frs		
Résultats	Le palmarès sera envoyé au chef de groupe.		
Armes	Le tireur supporte les dérangements de son arme à l'exception des ruptures de matériel.		
Munition	Seule la munition délivrée au guichet peut être tirée Les douilles restent propriété de la société organisatrice		
Réclamations	Les réclamations concernant le tir sont à adresser au comité d'organisation le jour même du concours. Elles seront tranchées par ce dernier.		
Renseignements	Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : ROULET Pierre-Alain Fin de Plan 32 1583 VILLAREPOS Natel 079 669.11.14		

8.SCHIESSEN VON CHANDON

Schiessplan	Organisierender Verein : Sté de Tir « La Militaire » in Villarepos		
Ort	Schiessstand von Villarepos		
Datum	Freitag	27.04.2018	15 h 00 – 20 h 00
	Samstag	28.04.2018	09 h 30 – 12 h 00 und 13 h 30 – 16 h 00
	Sonntag	29.04.2018	09 h 00 – 11 h 30
Schiessart	Vereinswettkämpfe (VereinsWK)		
Anmeldungen	Sind bis zum 15.April 2018 einzusenden, oder vor Ort an : Sté de Tir La Militaire ROULET Pierre-Alain Fin de Plan 32 1583 VILLAREPOS roulet@dsig.ch		
Anzeige	6 Zielscheiben Polytronic TG2003		
Vorschriften	Die Vorschriften der SSV sind geltend		
Waffenkategorie	A (Sportwaffe), D (Stgw 57-03), E (Stgw 90 + Karabiner).		
Schiessbüchlein	Obligatorisch; 5.- Sfr		
Finanzen	Zahlbar im Voraus mit beiliegendem Einzahlungsschein		
Änderungen	Ein angemeldeter Schütze kann durch ein Mitglied seines Vereins ersetzt werden Es muss vor dem Schiessen gemeldet werden.		
Gruppe	Die Gruppen-Zusammensetzung kann nicht mehr verändert werden, sobald der erste Schütze sein Schiessen begonnen hat.		
Kranzstich	Einfach 12.-Sfr		
Resultate	Die Rangliste wird dem Gruppenchef zugestellt.		
Waffen	Der Schütze trägt die Störungen seiner Waffe mit Ausnahme des Materialbruchs.		
Munition	Nur die am Schalter ausgehändigte Munition darf gebraucht werden. Die Hülsen bleiben Eigentum des organisierenden Vereins.		
Reklamationen	Reklamationen betreffend das Schiessen sind am Tag des Schiessens an die Adresse des Organisations-Komitees zu richten. Dieses wird darüber entscheiden.		
Auskünfte	Für jegliche zusätzliche Auskünfte wende man sich an : ROULET Pierre-Alain Fin de Plan 32 1583 VILLAREPOS Natel 079 669.11.14		

Livret de tir Obligatoire, 5.- Frs

Cible **EXERCICE**

Armes Fusils standards, Mousqueton, Fass 57 et Fass 90

Champ des points A10

Nombre de coups 5 coups, coup par coup, libre passage aux autres cibles

Nombre de passes illimitées

Position Selon règlement FST

Les vétérans et seniors vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couchée appuyée ou avec le fusil libre en position couchée bras franc.

Prix de la passe Frs 5.- (3.25 pour la passe et Frs 1.75 pour la munition)

Répartition Aucune

Cible **REPARTITION**

Armes Fusils standards, Mousqueton, Fass 57 et Fass 90

Champ des points A10

Nombre de coups 6 coups, coup par coup

Position Selon règlement FST

Les vétérans et seniors vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couchée appuyée ou avec le fusil libre en position couchée bras franc.

Prix de la passe Frs 17.- (14.90 pour la passe et Frs 2.10 pour la munition)

Répartition Immédiate, pendant la durée du tir

	Fusils standards	Fass 57/03	Mq, Fass 90 et F57 / 02
60 pts	70.-	90.-	100.-
59 pts	40.-	70.-	75.-
58 pts	30.-	50.-	55.-
57 pts	20.-	35.-	40.-
56 pts	15.-	25.-	30.-
55 pts	8.-	20.-	25.-
54 pts		12.-	15.-
53 pts		8.-	12.-
52 pts			8.-

Distinction Aucune

Si la répartition n'atteint pas le 65% du produit des passes, la différence sera affectée au classement des groupes

Cible	<u>CHANDON – GROUPE</u>		
Armes	Fusils standards, Mousqueton, Fass 57 et Fass 90		
Champ des points	A10		
Nombre de coups	8 coups, 5 coup par coup et 3 coups en série en 60 sec.		
Position	Selon règlement FST Les vétérans et seniors vétérans peuvent tirer avec le mousqueton en position couchée appuyée ou avec le fusil libre en position couchée bras franc.		
Prix de la passe	Finance de groupe	Frs 40.- (6 tireurs)	
	Finance par tireur	Frs 18.- (15.20 pour la passe et Frs 2.80 pour la munition)	
	Finance par Jeune Tireur	Frs 12.- (9.20 pour la passe et Frs 2.80 pour la munition)	
	Finance de groupe offerte aux groupes composés uniquement de		
	JEUNES TIREURS		
	La composition du groupe ne pourra plus être modifiée, dès que le premier tireur a débuté son tir.		
Distinction	Fusils standards	72 pts et plus	
		71 pts et plus pour U21 à U19 et V.	
		70 pts et plus pour U17 à U13 et SV	
	Mq, Fass 90 et	67 pts et plus	
	F57 / 02	66 pts et plus pour U21, U19 et V.	
		65 pts et plus pour U17 à U13 et SV	
	Fass 57 / 03	69 pts et plus	
		68 pts et plus pour U21, U19 et V.	
		67 pts et plus pour U17 à U13 et SV	
Répartition	100 % des inscriptions au 60 % des groupes		
	1 classement par catégorie A et D		
	1 ^{er} prix catégorie A	150.-	dernier 10.- en espèce ou en nature
	1 ^{er} prix catégorie D	200.-	dernier 10.- en espèce ou en nature
Classement	Le groupe peut être composé de 6 tireurs, seul l'addition des 5 meilleurs résultats du groupe sera prise en compte pour le classement		
	Appui par :	les meilleurs résultats individuels	
		Les meilleurs coups centrés de tout le groupe	

INSCRIPTION 8ème Tir du CHANDON / ANMELDUNG 8. Tir du CHANDON

SOCIETE DE TIR "LA MILITAIRE" VILLAREPOS

Vendredi 27, Samedi 28 et Dimanche 29 avril 2018

Freitag

27.,Samstag 28. und Sonntag 29. April 2018

A retourner à / zurücksenden an

Pierre-Alain ROULET

Fin de Plan 32

1583 VILLAREPOS

Natel : 079 / 669.11.14

roulet@dsig.ch

Inscriptions à retourner jusqu'au 15 avril 2018, ATTENTION, pour le bon déroulement du tir et vous éviter d'attendre, la priorité sera donnée aux tireurs inscrits

Anmeldungen bis zum 15.April 2018 zurückzusenden. ACHTUNG, für eine reibungslosen Ablauf des Schiessens und Wartezeiten zu vermeiden, werden eingeschriebene Schützen Vorrang erhalten

Société

Verein

CCP

PCK

AdresseAdresse

ou BV à joindre à l'inscription

oder Einzahlungsschein der Anmeldung beizulegen

Responsable

Verantwortlicher

Jour désiré / gewünschter Tag

Vendredi / Freitag

Inscription pour le repas du soir

Nombre :

Anmeldung für Abendessen

Anzahl :

Jour désiré / gewünschter Tag

Samedi matin / Samstagmorgen

Inscription pour le repas de midi

Nombre :

Anmeldung für Mittagessen

Anzahl :

Jour désiré / gewünschter Tag

Samedi après-midi / Samstagnachmittag

Inscription pour le repas de midi

Nombre :

Jour désiré / gewünschter Tag

Dimanche matin / Sonntagmorgen

